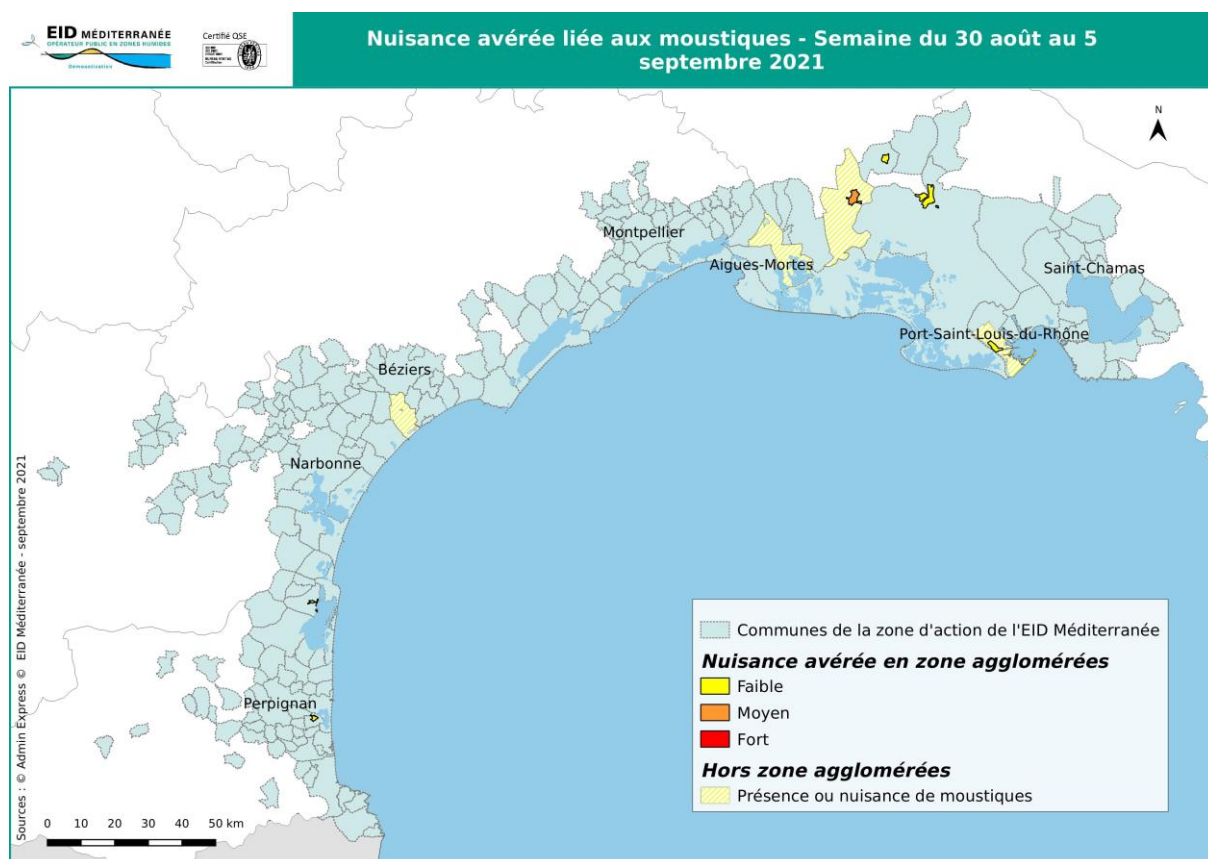


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 30 août au 5 septembre 2021



Au cours de la semaine du 30 août 2021 :

La période est plutôt calme, en termes nuisance ressentie imputable aux moustiques « ruraux », même si quelques nuisances résiduelles persistent à certains endroits.

Des vents de mer ont soufflé, dans la semaine du 30 août, provoquant l'inondation de quelques zones humides, traitées au fur et à mesure. Ainsi, les larves d'*Aedes caspius* ont été traitées, par voies aérienne et terrestre, sur 530 hectares au total.

Des précipitations sont tombées vendredi 3 septembre, avec le littoral héraultais comme épïcêtre, puis se sont décalées, avec une moindre intensité, vers le Gard et les Bouches-du-Rhône. À cette époque de l'année, après l'assec estival, les densités d'éclosions sont

maximales et après des pluies, on voit apparaître les premières larves dès les heures qui suivent. Les premiers stades larvaires évoluent encore assez rapidement, même si la photopériode est moindre qu'en juin et si les températures sont plus basses la nuit. La réactivité dans la mise en œuvre des actions est nécessaire pour atteindre la meilleure efficacité.

En ville, 2500 gîtes ont été traités sur le domaine public contre les larves de *Culex pipiens*. Les principales nuisances ressenties en zones habitées, en baisse néanmoins, sont généralement dues, toujours, au moustique-tigre.

À compter du 6 septembre 2021 :

Des traitements sont programmés dès ce lundi 6 septembre, pour faire face aux multiples éclosions larvaires survenues à la fin de la semaine du 30 août. Tous les moyens aériens seront mis en œuvre, notamment en début de semaine, pour traiter les larves les plus jeunes possibles.

Les observations ne mettent pas en exergue de nouveaux risques de nuisances pour les tout prochains jours.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Globalement, la situation est plutôt calme, en termes de nuisance liée aux moustiques « ruraux ». Des mises en eau se sont produites et suite aux prospections de fin de semaine, des traitements seront mis en œuvre par voies aérienne et terrestre, à l'embouchure du Grand-Rhône et sur les Salins de Berre, *a minima*. Bien évidemment, toutes ces interventions seront fonction de la météo et de la coordination d'ensemble, pour ce qui est des traitements aériens. Cette coordination est compliquée par des contraintes horaires.

► **Gard** : La situation est actuellement assez satisfaisante, avec des nuisances dues à *Aedes caspius* localisées en milieu rural, sur l'Espiguette, Jarras et Calvière, qui ne semblent pas menacer les zones habitées. La situation à Saint-Gilles est toujours sensible, mais en voie de normalisation. Plus au nord, les nuisances sont anecdotiques. Suite aux pluies et coups de mer, des mises en eau importantes ont été observées au Grau-du-Roi et à Aigues-Mortes, principalement, sans qu'il y ait forcément des surfaces positives très importantes. Des traitements par voie aérienne sont prévus dès ce lundi et dans les prochains jours.

► **Hérault** : D'importantes précipitations sont intervenues sur le littoral est, avec des maxi à 120 mm, enregistrés vendredi 3 septembre. Beaucoup d'éclosions larvaires ont suivi, en zones humides, avec des densités très fortes sur plusieurs centaines d'hectares. Les traitements aériens ont commencé dès le lundi matin et se poursuivront ces prochains jours, en fonction des conditions météorologiques.

► **Aude** : Il a peu plu sur le Narbonnais, mais les vents de mer faibles à modérés font monter doucement les niveaux des plans d'eau, si bien que peu à peu, la submersion progressive des zones humides périphériques donne des éclosions de larves en très fortes densités sur des petits parcellaires. Pour le moment, cela se traduit par des interventions ciblées par voies terrestre, mécanisées. En milieu urbain, le moustique-tigre se manifeste toujours et devrait être à nouveau *boosté* par ces petites averses localisées. Vigilance, donc. En parallèle, sur le domaine public urbain, l'EID-Med contrôle les avaloirs, contre la nuisance de *Culex pipiens*.

► **Pyrénées-Orientales** : Concernant le « rural », des traitements par engin chenillé ont été effectués en milieu de semaine dernière sur le secteur de Salses-le-Château. Suite à un coup de mer, un traitement par avion a été réalisé sur 140 hectares samedi 4 septembre, sur les communes de Torreilles et de Salses-le-Château, avec des résultats satisfaisants. Ce week-end, une légère remontée d'étang de Salses-Leucate a de nouveau eu lieu, couplée à de la pluie. De nouveaux traitements seront programmés cette semaine.

